



Rapport de gestion

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2021

1. FAIT IMPORTANTS	1
A. FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2021.....	1
B. PERSPECTIVES ET STRATÉGIE POUR LE RESTE DE L'ANNÉE 2021.....	3
C. TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS.....	4
2. RÉPONSE POUR LA COVID-19	5
3. CHARTES ET POLITIQUES EN PLACE	5
4. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	6
D. RÉSULTATS.....	6
E. RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL.....	9
F. RÉSULTAT GLOBAL.....	9
G. SITUATION FINANCIÈRE.....	9
H. FLUX DE TRÉSORERIE.....	10
I. AUTRES ÉLÉMENTS.....	12
5. OPÉRATIONS	13
A. EXPLOITATION MINIÈRE : MINE DE NAMPALA.....	13
B. RESSOURCES ET RÉSERVES MINÉRALES : NAMPALA.....	16
C. EXPLORATION.....	17
D. LA MAISON DE COMMERCE.....	17
6. RÉSULTATS TRIMESTRIELS	18
7. RISQUES ET INCERTITUDES	20
A. RISQUES FINANCIERS.....	20
B. RISQUES OPÉRATIONNELS.....	21
8. CAPITAL-ACTIONS	29
9. CONTRÔLES ET PROCÉDURES	30
A. COMMUNICATION DE L'INFORMATION.....	30
B. CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE.....	30
C. LIMITES DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES.....	30
10. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS	31
11. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE	33
12. ÉNONCÉS PROSPECTIFS	34

RESSOURCES ROBEX INC. est une société minière canadienne menant des activités d'exploitation et d'exploration au Mali, en Afrique, dont les actions sont négociées au Canada à la Bourse de Croissance TSX (symbole : RBX). La Société exploite actuellement la mine de Nampala, et est titulaire de quatre permis d'exploration au Mali. La priorité stratégique de ROBEX consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires par la gestion de ses actifs existants et la recherche d'opportunités de croissance stratégique.

Le présent rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement, ainsi que la façon dont elle gère le risque et les ressources en capital. Il a également pour but de montrer que la Société est un acteur citoyen et responsable engagé dans des actions aux effets durables. Ce rapport de gestion, daté du 26 novembre 2021, se veut un complément et un supplément à nos états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers ») au 30 septembre 2021. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de notre résultat d'exploitation et de notre performance financière.

Nos états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS »). Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque qui sont exposés aux sections « Risques et incertitudes » et « Énoncés prospectifs » du présent document.

Les termes « nous », « notre », « la Société », « le Groupe » ou « ROBEX » renvoient à RESSOURCES ROBEX INC. collectivement avec une, plusieurs ou l'ensemble de ses filiales, selon le cas.

1. FAIT IMPORTANTS

A. FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2021

Au troisième trimestre de l'année, l'amélioration du taux de récupération (92,1 % comparativement à 88,2 %) ainsi que le traitement d'une plus grande quantité de minerai (481 690 tonnes comparativement à 438 367 tonnes) nous ont permis d'augmenter notre production d'or de 6 % par rapport à la même période en 2020 (11 317 onces comparativement à 10 706 onces). Cette performance de production ne se reflète pas dans les résultats du troisième trimestre puisque des lingots d'or ont été vendus dans d'autres trimestres, ce qui a généré un décalage.

La mine continue de se perfectionner. Le concasseur à cône a été mis en service, et pour améliorer son efficacité, il a été décidé de modifier son alimentation par l'acquisition d'un nouveau trommel (crible rotatif). Celui-ci permettra d'optimiser la recirculation et l'efficacité du concasseur à cône. Les nouvelles pompes d'alimentation des cyclones sont arrivées sur le site. L'installation de ces pompes devrait nous permettre de continuer à augmenter le tonnage journalier.

L'effort de décapage des nouvelles fosses s'est terminé au cours du troisième trimestre de 2021. Cet effort important a pesé sur notre trésorerie et notre prix de revient à l'once (AISC¹). Cette étape nous permet d'excaver les nouvelles fosses de manière optimisée. Nous avons également finalisé la nouvelle stratégie d'excavation avec un nouveau plan minier à court terme et un plan minier stratégique sur la durée de vie de la mine. Ce travail a été réalisé en collaboration avec un nouvel ingénieur minier. Le suivi et la réconciliation mensuelle de ce nouveau plan minier permettront d'affiner les prévisions au plus justes.

¹ Le coût de maintien tout inclus (ou AISC) est une mesure financière non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 31.

La construction de la centrale solaire avance. La période de tests et de mise en service est planifiée durant le premier trimestre de 2022.

Les procédures mises en place depuis l'année dernière pour lutter contre la COVID-19 sont toujours en vigueur sur le site minier et nous ont permis jusqu'à présent de ne pas impacter nos opérations, mais nous restons vigilants. Aucun cas n'a été recensé sur le site de Nampala

Faits saillants :

▪ **PRODUCTION D'OR EN AUGMENTATION DE 6 %**

Production d'or de 11 317 onces comparativement à 10 706 onces pour la même période de 2020, soit une progression de 6 %. L'augmentation du nombre de tonnes traitées et de la récupération a permis cette performance, malgré la baisse de la teneur traitée.

▪ **VENTES D'OR DU GROUPE DE 7 348 ONCES POUR 16,7 MILLIONS \$**

Ventes d'or de 16,7 millions \$ (7 348 onces) pour le troisième trimestre de 2021 comparativement à 45,9 millions \$ (18 121 onces) pour la même période en 2020. Ces chiffres s'expliquent par deux décalages dans le temps. Au 30 septembre 2021, 3 834 onces étaient disponibles à la vente, mais n'ont été vendues qu'au cours du quatrième trimestre pour un montant d'environ 8,3 millions \$. Tandis que 7 831 onces de lingots d'or produites au deuxième trimestre de 2020 n'avaient été vendues qu'au cours du troisième trimestre de 2020 pour un montant total d'environ 19,4 millions \$. Ces deux décalages cumulés qui représentent 27,7 millions \$ expliquent l'essentiel de l'écart de 29,2 millions \$ du chiffre d'affaires.

▪ **RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DE 4 MILLIONS \$**

Le résultat opérationnel établis conformément aux IFRS est aussi impacté négativement par les mêmes décalages entre la production et les ventes. Le résultat opérationnel a été de 4 millions \$ comparativement à 24,9 millions \$ pour la même période en 2020, incluant respectivement 2,9 millions \$ et 3,5 millions \$ d'amortissement des immobilisations.

▪ **FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION¹ POSITIFS**

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation¹ de 5,2 millions \$ comparativement à 28 millions \$ pour la même période en 2020. Pour rappel, la vente des 3 834 onces d'or disponibles à la fin du trimestre ont été vendues depuis pour environ 8,3 millions \$.

▪ **DIMINUTION DE LA DETTE À LONG TERME DE 1,3 MILLION \$**

Total de la dette à long terme du Groupe de 5,3 millions \$ au 30 septembre 2021 comparativement à 6,6 millions au 31 décembre 2020.

▪ **FONDS DE ROULEMENT POSITIF**

Fonds de roulement positif de 8,2 millions \$ au 30 septembre 2021 comparativement à un fonds de roulement positif de 8,8 millions \$ au 31 décembre 2020.

▪ **ACCROISSEMENT DE LA VALEUR DES CAPITAUX PROPRES**

La valeur qui revient aux actionnaires (valeur des capitaux propres) est en hausse de 17,8 millions \$ par rapport à la valeur au 31 décembre 2020.

▪ **RALENTISSEMENT IMPORTANT DES TRAVAUX DE DÉCOUVERTURE**

Les travaux de découverte des 4 nouvelles fosses commencés au début de l'année 2020 se sont terminés à la fin du mois d'août 2021. En conséquence, le ratio de découverte opérationnel moyen de 2,8 pour ce trimestre s'est considérablement amélioré comparativement à 4,8 au deuxième trimestre et 5,7 au premier trimestre de l'année 2021.

¹ Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation excluent la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

B. PERSPECTIVES ET STRATÉGIE POUR LE RESTE DE L'ANNÉE 2021¹

Pour le dernier trimestre de 2021, le Groupe se concentre sur les objectifs suivants :

- **Application du nouveau plan minier** : Après l'investissement important effectué en 2020 et 2021 pour l'ouverture de quatre nouvelles fosses et l'optimisation de notre plan minier stratégique sur ce troisième trimestre, nous allons mettre en place un plan de suivi d'excavation. Ceci nous permettra d'améliorer notre visibilité sur la trésorerie d'une part et d'autre part de maintenir un ratio de découverte opérationnelle plus constant sur l'ensemble de la durée de vie de la mine. Ce ratio se rapprochera des années précédentes. À la suite de cette mise à jour du plan minier, nous avons révisé notre objectif de production pour 2021.
- **Optimisation de la capacité de traitement** : Avec l'installation de nouveaux équipements (concasseur, ligne de rejet, pompes pour les cyclones, tamis « double deck »), nous souhaitons augmenter progressivement la capacité de traitement de l'usine et son efficacité pour traiter du minerai de transition plus riche. Pour cela, un concasseur à cône a été installé en avril dernier et opérationnel depuis. Cet investissement sera complété par l'installation d'un nouveau trommel à la sortie du broyeur pour que le concasseur à cône puisse donner son plein potentiel et ainsi augmenter progressivement la proportion du minerai de transition dans le mixte d'alimentation de l'usine. La commande de ce trommel a été passée, mais la date de livraison sur site n'est prévue qu'au premier trimestre de 2022.
- **Empreinte environnementale** : La mise en activité d'une centrale solaire, en partenariat avec VIVO Energy, devrait démarrer à la fin du premier trimestre de 2022, ce qui nous permettra de diminuer nos coûts énergétiques et notre empreinte environnementale. La préparation du terrain pour installer le parc de panneaux solaires, les fondations, la clôture et la préparation du branchement sont en cours de réalisation. De plus, une partie des équipements est arrivée sur site.
- **Croissance** : Avec des investissements continus en exploration, la Société a l'intention de développer ses permis autour de Nampala, mais aussi ceux à l'ouest du Mali. Une première campagne sur le permis de Sanoula a été réalisée en 2021. En parallèle, nous continuons à étudier des opportunités de croissance externe qui nous permettraient de construire une deuxième mine en Afrique de l'Ouest.

Objectifs révisés pour 2021

Production d'or (onces)	> 45 000
Coût comptant total ² (par once vendue)	< 810 \$CA (650 \$US)
Coût de maintien tout inclus ² (par once vendue)	< 1 310 \$CA (1 050 \$US)
Exploration sur l'ensemble des permis ³	Se reporter à la section « Exploration »

¹ Cette rubrique contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » à la page 34 du présent rapport pour de plus amples détails sur les énoncés prospectifs.

² Le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 31.

³ Se reporter à la section « Exploration » à la page 17 du présent rapport pour de plus amples détails.

C. TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS

✘ PRIX DE L'OR

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2021, le prix de l'or en dollars américains, mesuré selon le cours moyen de l'or fixé à Londres (*London Gold Fixing Price*), a fluctué d'un sommet de 1 830 USD à un prix plancher de 1 719 USD l'once (sommet de 2 310 CAD à un prix plancher de 2 162 CAD l'once). Le cours moyen de l'or sur le marché pour le troisième trimestre de 2021 a été de 2 253 CAD l'once, comparativement à 2 548 CAD l'once pour la même période en 2020, ce qui représente une diminution de 295 CAD.

(en dollars par once)	2021			2020		
	T3	T2	T1	T3	T2	T1
Cours moyen fixé à Londres USD	1 789	1 813	1 796	1 913	1 716	1 583
Cours moyen fixé à Londres CAD	2 253	2 227	2 274	2 548	2 378	2 130
Prix de vente moyen réalisé CAD	2 269	2 219	2 281	2 513	2 418	2 107

✘ PRESSIONS SUR LES COÛTS

Nous sommes, comme l'ensemble du secteur minier, grandement affectés par les pressions sur les coûts d'investissement et d'exploitation. Dans la mesure où nos activités consomment beaucoup d'énergie, la variation des prix du carburant a une incidence importante sur nos activités et donc, sur les résultats financiers correspondants. Il en est de même pour l'ensemble de nos produits chimiques tels que la chaux, le cyanure et le charbon.

Nous achetons notre carburant exclusivement auprès de la société Vivo Energy Mali en franc CFA, la devise locale du Mali, à un prix basé sur le prix fixé par le directeur de l'Office malien des produits pétroliers (ONAP). Le prix moyen fixé par le directeur de l'ONAP était de 593 FCFA le litre (équivalent à 1,34 CAD) pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021 comparativement à 608 FCFA le litre (équivalent à 1,44 CAD) pour la même période en 2020.

✘ DEVICES

Nos activités d'exploitation et d'exploration minières sont menées en Afrique, au Mali. Par conséquent, une portion des coûts opérationnels et des dépenses d'investissement est libellée en devises étrangères, principalement en euro qui est notre monnaie fonctionnelle. Le FCFA est actuellement à un taux fixe de 655 957 FCFA pour 1 euro, et suit donc les fluctuations de l'euro.

Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2021, le dollar canadien a gagné du terrain par rapport à l'euro comparativement à la même période en 2020. Puisque la majorité de nos coûts sont libellés en devises étrangères autres que le dollar canadien, les fluctuations des taux de change ont eu un impact positif sur notre coût de maintien tout inclus¹.

Les taux de change entre l'euro (EUR) et le dollar canadien (CAD) se présentent comme suit :

EUR/CAD	2021	2020
30 septembre (clôture)	1,4801	1,5305
31 décembre (clôture)	---	1,5608
Troisième trimestre (moyenne)	1,4851	1,5256

¹ Le coût de maintien tout inclus est une mesure financière non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 31.

2. RÉPONSE POUR LA COVID-19

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, la mine de Nampala a mis en place un programme de suivi et de prévention. La crise est loin d'être terminée puisque le nombre de cas le plus élevé a été atteint début avril, mais l'épidémie semble rebaisser. La mine redouble de prudence et procède à de nombreuses mesures de protection et de suivi ; elle agit en partenariat avec les autorités sanitaires de Bamako et procède aux mêmes mesures de protection que partout ailleurs dans le monde (dépistage, gestes barrière, rappel des mesures et précautions). Pour le moment, aucun cas positif n'a été détecté sur le site de Nampala.

3. CHARTES ET POLITIQUES EN PLACE

Depuis le démarrage de l'usine, ROBEX s'efforce d'opérer avec un haut niveau de responsabilité sociale. Nous avons mis en place des chartes et politiques qui sont scrupuleusement appliquées et mises à jour régulièrement. Il est possible de les consulter sur notre site internet à l'adresse www.robexgold.com.

Nampala a, depuis le 12 avril 2021, obtenu la certification ISO 45001:2018. D'ailleurs, nous sommes fiers d'être la première mine au Mali à obtenir cette certification. Le personnel SSE a été agréé par l'organisation mondiale du travail (OIT).

4. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

A. RÉSULTATS

	Troisièmes trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Onces d'or produites	11 317	10 706	33 083	39 545
Onces d'or vendues	7 348	18 121	30 589	39 267
(arrondis au millier de dollars près)				
Revenus — Ventes d'or	16 672 000	45 864 000	68 964 000	92 442 000
Charges d'exploitation minière	5 393 000	11 194 000	23 473 000	22 357 000
Redevances minières	411 000	1 084 000	1 720 000	2 226 000
Charges administratives	3 964 000	5 161 000	11 157 000	12 203 000
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	2 907 000	3 504 000	8 761 000	17 683 000
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	---	---	---	574 000
Résultat opérationnel	3 997 000	24 921 000	23 853 000	37 399 000
Charges financières	252 000	347 000	662 000	952 000
Gains de change	(135 000)	(104 000)	(355 000)	(45 000)
Autres produits	(17 000)	(17 000)	(64 000)	(46 000)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(53 000)	798 000	372 000	3 072 000
Résultat net	3 950 000	23 897 000	23 238 000	33 466 000
Résultat net attribuable aux actionnaires	4 127 000	23 195 000	23 232 000	33 199 000
<i>Résultat de base par action</i>	<i>0,007</i>	<i>0,039</i>	<i>0,039</i>	<i>0,057</i>
<i>Résultat dilué par action</i>	<i>0,007</i>	<i>0,039</i>	<i>0,038</i>	<i>0,056</i>
Montants ajustés				
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ¹	3 992 000	23 091 000	22 877 000	33 728 000
<i>Par action¹</i>	<i>0,007</i>	<i>0,039</i>	<i>0,038</i>	<i>0,058</i>
Flux de trésorerie				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ²	5 207 000	28 058 000	29 120 000	54 265 000
<i>Par action¹</i>	<i>0,009</i>	<i>0,047</i>	<i>0,049</i>	<i>0,093</i>

¹ Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, le résultat net ajusté de base par action et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 31.

² Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation excluent la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Comparaison du troisième trimestre de 2021 et du troisième trimestre de 2020 :

- Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021, les ventes d'or se sont élevées à 16 672 000 \$, soit 7 348 onces à un prix de vente moyen réalisé par once de 2 269 \$, comparativement à 45 864 000 \$, soit 18 121 onces à un prix de vente moyen réalisé par once de 2 531 \$, pour la même période en 2020. Cette variation ne provient pas de la production d'or légèrement meilleure sur la période en 2021, mais simplement de décalages dans le temps des ventes, comme indiqué précédemment. Au 30 septembre 2021, 3 834 onces étaient disponibles à la vente, mais n'ont été vendues qu'au cours du quatrième trimestre pour un montant d'environ 8,3 millions \$. De plus, 7 831 onces de lingots d'or produites au deuxième trimestre de 2020 n'ont été vendues qu'au cours du troisième trimestre de 2020 pour un montant total d'environ 19,4 millions \$.
- Pour le troisième trimestre de 2021, les charges d'exploitation minière se sont élevées à 5 393 000\$, soit 734 \$ par once vendue, alors que pour la même période en 2020, elles s'étaient élevées à 11 194 000 \$, soit 618 \$ par once vendue. Au cours du troisième trimestre de 2021, les opérations ont principalement été menées à la surface des 4 nouvelles fosses autour de la fosse principale. L'augmentation des charges d'exploitation minière est donc attribuable en partie à l'augmentation de la distance à parcourir du minerai entre les nouvelles fosses et l'usine. De plus, la moyenne des teneurs alimentées plus faibles a inévitablement nécessité de traiter une quantité de minerai plus importante pour produire une once d'or. Toutefois, étant donné la nature de notre gisement, cette baisse des teneurs au troisième trimestre de 2021 (0,79 g/t comparativement à 0,86 g/t pour la même période en 2020) était prévue.
- La diminution des redevances minières au troisième trimestre de 2021 est une conséquence directe de la diminution de la quantité d'onces d'or vendues, mais aussi du prix de vente moyen réalisé inférieur.
- Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021, les charges administratives ont totalisé 3 964 000 \$ par rapport à 5 161 000 \$ au même trimestre en 2020, représentant une diminution de 23 %. L'augmentation des ressources indiquées de 103 % au cours du troisième trimestre de 2020 avait déclenché la comptabilisation d'un boni de 1 547 000 \$ à Fairchild Participations¹ (aucun boni comptabilisé au troisième trimestre de 2021).
- Pour le troisième trimestre de 2021, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles a été moins élevé que pour la même période en 2020. Le programme d'exploration 2020 a permis à la Société de publier en octobre 2020 et en mars dernier de nouvelles estimations de ressources minérales. Ces nouvelles données ont permis de prolonger la durée de vie de la mine de Nampala et ainsi ralentir le rythme d'amortissement des immobilisations.
- Les charges financières ont été de 252 000 \$ pour le troisième trimestre de 2021 comparativement à 347 000 \$ pour la même période en 2020. Cette diminution de 27 % est conséquente au désendettement de la Société.
- Pour le troisième trimestre de 2021, le résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle (participation de 10 % dans Nampala SA détenue de droit par le gouvernement du Mali) s'établissait à -177 000 \$ comparativement à un résultat net de 701 000 \$ pour la même période en 2020. Ce résultat a été impacté par les décalages entre la production et les ventes.

¹ Fairchild Participations fournit les services des principaux membres de la direction en contrepartie d'honoraires ayant été établis par les membres indépendants du conseil d'administration en fonction de divers facteurs.

Comparaison de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021 et de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 :

- Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, les ventes d'or se sont élevées à 68 964 000 \$ comparativement à 92 442 000 \$ pour la même période en 2020. Cette diminution de 25 % est attribuable à une moins grande quantité d'onces d'or vendues (30 589 onces d'or vendues comparativement à 39 267 pour la même période en 2020) ainsi qu'à un prix de vente moyen réalisé inférieur (2 255 \$ par once comparativement à 2 354 \$ pour la même période en 2020). L'écart entre le nombre d'onces d'or vendues et le nombre d'onces d'or produites durant les périodes est attribuable au calendrier des expéditions, mais aussi à la gestion des liquidités.
- Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, les charges d'exploitation minière se sont élevées à 23 473 000 \$, soit 767 \$ par once vendue, alors que pour la même période en 2020, elles s'étaient élevées à 22 357 000 \$, soit 569 \$ par once vendue. Au cours des neuf premiers mois de 2021, les opérations ont principalement été menées à la surface des 4 nouvelles fosses autour de la fosse principale. L'augmentation des charges d'exploitation minière est donc attribuable en partie à l'augmentation de la distance à parcourir du minerai entre les nouvelles fosses et l'usine. De plus, la moyenne des teneurs alimentées plus faibles a inévitablement nécessité de traiter une quantité de minerai plus importante pour produire une once d'or. Toutefois, étant donné la nature de notre gisement, cette baisse des teneurs pour les neuf premiers mois de 2021 (0,79 g/t comparativement à 0,99 g/t pour la même période en 2020) était prévue.
- La diminution des redevances minières, pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, est une conséquence directe de la diminution de la quantité d'onces d'or vendues, mais aussi du prix de vente moyen réalisé inférieur.
- Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, les charges administratives ont été de 11 157 000 \$ par rapport à 12 203 000 \$ pour la même période en 2020, soit une diminution de 9 %. L'augmentation des ressources indiquées de 103 % au cours du troisième trimestre de 2020 avait déclenché la comptabilisation d'un boni de 1 547 000 \$ à Fairchild Participations¹.
- Pour les neuf premiers mois de 2021, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles a été moins élevé que pour la même période en 2020. Le programme d'exploration 2020 a permis à la Société de publier en octobre 2020 et en mars dernier de nouvelles estimations de ressources minérales. Ces nouvelles données ont permis de prolonger la durée de vie de la mine de Nampala et ainsi ralentir le rythme d'amortissement des immobilisations.
- Les charges financières ont été de 662 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2021 comparativement à 952 000 \$ pour la même période en 2020. Cette diminution de 30 % est conséquente au désendettement de la Société.
- Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, une charge d'impôt sur le résultat de 372 000 \$ a été inscrite (charge de 3 072 000 \$ pour la même période en 2020). Celle-ci est composée d'une charge d'impôt exigible sur le bénéfice fiscal de la filiale Nampala de 1 234 000 \$ compensée en partie par un recouvrement d'impôt différé à la suite d'une diminution des écarts temporaires existants entre la valeur comptable des immobilisations et leur valeur fiscale de 862 000 \$.
- Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, le résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle s'établissait à 6 000 \$ comparativement à un résultat net de 267 000 \$ pour la même période en 2020.

¹ Fairchild Participations fournit les services des principaux membres de la direction en contrepartie d'honoraires ayant été établis par les membres indépendants du conseil d'administration en fonction de divers facteurs.

B. RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	Troisièmes trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
(arrondis au millier de dollars près)	\$	\$	\$	\$
Exploitation minière (or)	4 677 000	28 002 000	27 318 000	43 929 000
Exploration minière	(8 000)	(4 000)	(16 000)	(7 000)
Gestion corporative	(672 000)	(3 077 000)	(3 449 000)	(6 523 000)
Résultat opérationnel	3 997 000	24 921 000	23 853 000	37 399 000

C. RÉSULTAT GLOBAL

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021, les autres éléments du résultat global se résument par un écart de change positif de 935 000 \$, reflétant l'impact de la variation du taux change entre l'euro (notre monnaie fonctionnelle) et le dollar canadien (notre monnaie de présentation des états financiers) sur nos actifs et nos passifs non monétaires (écart de change positif de 1 896 000 \$ pour la même période en 2020).

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, les autres éléments du résultat global se résument par un écart de change négatif de 5 576 000 \$ (écart de change positif de 6 362 000 \$ pour la même période en 2020).

D. SITUATION FINANCIÈRE

	Au 30 septembre 2021	Au 31 décembre 2020
(arrondis au millier de dollars près)	\$	\$
Actifs courants	28 173 000	28 155 000
Immobilisations corporelles	89 202 000	77 260 000
Autres actifs non courants	14 796 000	11 359 000
Total de l'actif	132 171 000	116 774 000
Passifs courants	20 009 000	19 343 000
Passifs non courants	3 199 000	6 192 000
Total du passif	23 208 000	25 535 000
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	107 931 000	90 140 000
Participation ne donnant pas le contrôle	1 032 000	1 099 000
Total du passif et des capitaux propres	132 171 000	116 774 000

Au 30 septembre 2021, notre actif total s'établissait à 132 171 000 \$ comparativement à 116 774 000 \$ au 31 décembre 2020. Cette augmentation de 15 397 000 \$ est principalement expliquée par une hausse de la valeur nette des immobilisations corporelles de 11 942 000 \$, incluant en autres les coûts de production capitalisée à titre de frais de découverte et les coûts d'exploration sur le permis d'exploitation de Nampala.

Au 30 septembre 2021, notre passif total s'établissait à 23 208 000 \$ comparativement à 25 535 000 \$ au 31 décembre 2020, soit une diminution de 2 327 000 \$. L'augmentation des passifs courants résulte de l'obtention de financement par emprunts à court terme.

E. FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant résume les mouvements des flux de trésorerie :

	Troisièmes trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
(arrondis au millier de dollars près)	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Exploitation	5 207 000	28 058 000	29 121 000	54 265 000
Éléments du fonds de roulement	(3 978 000)	3 910 000	(5 113 000)	(2 870 000)
	1 229 000	31 968 000	24 008 000	51 395 000
Activités de financement	(413 000)	(24 280 000)	175 000	(39 353 000)
Activités d'investissement	(6 072 000)	(7 359 000)	(27 130 000)	(18 110 000)
Variation de la trésorerie au cours de la période	(5 256 000)	329 000	(2 947 000)	(6 068 000)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie	(93 000)	49 000	(1 144 000)	1 877 000
Trésorerie au début de la période	10 154 000	9 030 000	8 896 000	13 599 000
Trésorerie à la fin de la période	4 805 000	9 408 000	4 805 000	9 408 000

✕ ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Comparaison du troisième trimestre de 2021 et du troisième trimestre de 2020 :

Exploitation

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021, les activités d'exploitation, avant les éléments du fonds de roulement, ont généré des flux de trésorerie positifs de 5 207 000 \$ comparativement à 28 058 000 \$ pour la même période en 2020. Cette variation à la baisse est principalement attribuable à la diminution des revenus provenant des ventes d'or.

Éléments du fonds de roulement

Les éléments du fonds de roulement ont nécessité des liquidités de 3 978 000 \$ au troisième trimestre de 2021, principalement en raison de l'augmentation des stocks et de la diminution des crédettes. Au troisième trimestre de 2020, les éléments du fonds de roulement avaient généré des liquidités de 3 910 000 \$. Des informations supplémentaires sur la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont fournies à la note 16 des états financiers.

Comparaison de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021 et de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 :

Exploitation

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, les activités d'exploitation, avant les éléments du fonds de roulement, ont généré des flux de trésorerie positifs de 29 121 000 \$ comparativement à 54 265 000 \$ pour la même période en 2020. Cette variation à la baisse est principalement attribuable à la diminution des revenus provenant des ventes d'or découlant des décalages entre la production et les ventes, mais aussi à la diminution de la teneur moyenne des nouvelles fosses excavées actuellement sur la partie supérieure qui est moins riche en or.

Éléments du fonds de roulement

Les éléments du fonds de roulement ont nécessité des liquidités de 5 113 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, principalement en raison de l'augmentation des débiteurs et des stocks. Pour la même période en 2020, les éléments du fonds de roulement avaient nécessité des liquidités de 2 870 000 \$. Des informations supplémentaires sur la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont fournies à la note 16 des états financiers.

✦ ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021, les flux de trésorerie requis dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 413 000 \$ comparativement à des flux de trésorerie requis de 24 280 000\$ pour la même période en 2020. Au cours du troisième trimestre de 2021, la Société a remboursé un montant de 1 639 000 \$ sur sa dette à long terme, conformément aux calendriers de remboursements prévus, et utilisé ses marges de crédit pour un montant supplémentaire de 1 259 000 \$.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 175 000 \$ comparativement à des flux de trésorerie requis de 39 353 000 \$ pour la même période en 2020. Au cours des neuf premiers mois de 2021, la Société a obtenu du financement bancaire auprès des banques locales pour un montant total de 2 983 000 \$ afin de renouveler une partie de sa flotte de véhicules sur le site minier de Nampala et financer ses besoins de liquidités à court terme. La Société a également remboursé un montant de 3 910 000 \$ sur sa dette à long terme, conformément aux calendriers de remboursements prévus, et utilisé ses marges de crédit pour un montant supplémentaire de 1 131 000 \$.

✦ ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont établis à 6 072 000 \$ comparativement à 7 359 000 \$ pour la même période en 2020.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont établis à 27 130 000 \$ comparativement à 18 110 000 \$ pour la même période en 2020. Les dépenses en immobilisations de maintien et développement sont principalement pour l'achat et l'installation de nouveaux équipements, la mise en place d'un nouveau centre de contrôle des moteurs, la construction d'un vestiaire pour le personnel, la préparation du terrain pour la future centrale solaire et l'achat d'une nouvelle flotte de véhicules légers.

	Troisièmes trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
(arrondis au millier de dollars près)	\$	\$	\$	\$
Dépenses en immobilisations				
Maintien et développement	(1 395 000)	(1 142 000)	(4 874 000)	(3 828 000)
Frais de découverte	(4 254 000)	(4 673 000)	(17 682 000)	(10 220 000)
	(5 649 000)	(5 815 000)	(22 556 000)	(14 048 000)
Dépenses d'exploration				
Mine de Nampala	(219 000)	(1 737 000)	(2 215 000)	(3 229 000)
Autres permis	(148 000)	(190 000)	(1 770 000)	(507 000)
	(367 000)	(1 927 000)	(3 985 000)	(3 736 000)
Autres variations				
Diminution (augmentation) des dépôts versés	11 000	(401 000)	580 000	(1 190 000)
Augmentation (diminution) des acquisitions d'immobilisations corporelles dans les créditeurs	(67 000)	784 000	(1 169 000)	863 000
	(56 000)	383 000	(589 000)	(327 000)
Total	(6 072 000)	(7 359 000)	(27 130 000)	(18 110 000)

F. AUTRES ÉLÉMENTS

✘ OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

Au 30 septembre 2021, la provision relative au démantèlement ultérieur des installations en cours de construction sur le site de Nampala s'établissait à 379 000 \$ (424 000 \$ au 31 décembre 2020). Cette variation à la baisse provient du fait que la durée de vie de la mine de Nampala a été prolongée à la suite de l'estimé des ressources minérales publié en mars dernier.

Redevances gouvernementales

Au Mali, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 %. Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021, des redevances gouvernementales de 291 000 \$ ont été inscrites à titre de charges (753 000 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020).

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, des redevances gouvernementales de 1 221 000 \$ ont été inscrites à titre de charges (1 595 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020).

Redevances sur les revenus nets d'affinage (« Net Smelter Royalties »)

Nous sommes assujettis à des NSR de 1 % à 2 % sur nos différentes propriétés d'exploration. Les NSR n'entreront en vigueur que lorsque nous obtiendrons un permis d'exploitation sur ces propriétés.

Pour le permis d'exploitation d'or et de substances minérales relativement à une portion de la propriété de Mininko, des NSR de 121 000 \$ ont été inscrites à titre de charges pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021 (332 000 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020).

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, des NSR de 499 000 \$ ont été inscrites à titre de charges (631 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020).

✘ NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Des normes et modifications aux normes existantes ont été publiées, et leur adoption est obligatoire pour les exercices postérieurs au 31 décembre 2020. La direction n'a pas encore déterminé l'incidence, le cas échéant, sur la Société. Ces nouvelles normes comptables adoptées et normes publiées, mais non encore en vigueur sont décrites à la note 4 de nos états financiers consolidés audités au 31 décembre 2020.

✘ ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation de nos états financiers impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses susceptibles de donner lieu à des ajustements significatifs dans nos états financiers sont décrites à la note 5 de nos états financiers consolidés audités au 31 décembre 2020.

✘ INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers sont décrites à la note 26 de nos états financiers consolidés audités au 31 décembre 2020.

✘ ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 29 octobre 2021, la Société a contracté un emprunt bancaire d'un montant total de 1 100 471 \$ (500 000 000 francs CFA), portant intérêt au taux de 10 % annuellement, remboursable sur 10 mois.

5. OPÉRATIONS

A. EXPLOITATION MINIÈRE : MINE DE NAMPALA

	Troisièmes trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Données d'exploitation				
Minerai extrait (tonnes)	484 359	406 005	1 469 695	1 364 376
Minerai traité (tonnes)	481 690	438 367	1 428 535	1 398 547
Stérile extrait (tonnes)	1 379 329	1 559 460	6 513 038	3 924 692
Ratio de découverte opérationnel	2,8	3,8	4,4	2,9
Teneur traitée (g/t)	0,79	0,86	0,79	0,99
Récupération	92,1 %	88,2 %	91,3 %	89,1 %
Onces d'or produites	11 317	10 706	33 083	39 545
Onces d'or vendues	7 348	18 121	30 589	39 267
Données financières				
<i>(arrondis au millier de dollars près)</i>				
Revenus — Ventes d'or	16 672 000	45 864 000	68 964 000	92 442 000
Charges d'exploitation minière	5 393 000	11 194 000	23 473 000	22 357 000
Redevances minières	411 000	1 085 000	1 720 000	2 226 000
Charges administratives	3 300 000	2 095 000	7 740 000	6 295 000
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	2 891 000	3 488 000	8 713 000	17 635 000
Résultat opérationnel sectoriel	4 677 000	28 002 000	27 318 000	43 929 000
Statistiques				
<i>(en dollars)</i>				
Prix de vente moyen réalisé (par once)	2 269	2 531	2 255	2 354
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ¹	19	20	18	17
Coût comptant total (par once vendue) ¹	790	678	824	626
Coût de maintien tout inclus (par once vendue) ¹	1 559	1 072	1 625	1 064
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once vendue) ¹	950	719	974	722
Charges administratives (par once vendue)	449	116	253	160
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (par once vendue)	393	192	285	449

¹ Le coût comptant d'exploitation, le coût comptant total, le coût de maintien tout inclus et le coût de maintien tout inclus ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 31.

Comparaison du troisième trimestre de 2021 et du troisième trimestre de 2020 :

- La quantité de minerai extrait a été de 484 359 tonnes pour le troisième trimestre de 2021 par rapport à 406 005 tonnes pour la même période en 2020, soit une augmentation de 19 %.
- La quantité de stérile extrait a été de 1 379 329 tonnes pour le troisième trimestre de 2021, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 2,8, comparativement à 1 559 460 tonnes pour la même période en 2020, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 3,8. La diminution de ce ratio est causée par la fin des travaux importants de décapage au cours du mois d'août dernier.
- Au cours du troisième trimestre de 2021, l'usine de Nampala a réussi à traiter une quantité de minerai plus importante, soit 481 690 tonnes comparativement à 438 367 tonnes pour la même période en 2020. L'installation de nouveaux équipements en 2021 nous ont permis d'accroître la capacité de traitement de l'usine.
- Au cours du troisième trimestre de 2021, la mine de Nampala a produit 11 317 onces d'or comparativement à 10 706 onces d'or pour la même période en 2020, soit une augmentation de 6 %. Malgré la baisse de la teneur d'alimentation (0,79 g/t par rapport à 0,86 g/t), l'amélioration du taux de récupération réalisée (92,1 % comparativement à 88,2 %) combinée avec l'augmentation du tonnage à l'usine nous ont permis d'atteindre cette performance de production.
- Les charges administratives se sont élevées à 3 300 000 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021 comparativement à 2 095 000 \$ pour la même période en 2020. Entre autres, la crise institutionnelle et sociale au Mali a amené la Société à procéder à un renforcement important de la sécurité du site minier et donc d'allouer un budget plus important à ce niveau.
- La diminution de l'amortissement des immobilisations reflète l'application prospective de l'ajout de nouvelles ressources et réserves, prolongeant ainsi la durée de vie de mine restante.
- L'augmentation du coût de maintien tout inclus¹ (1 559 \$ comparativement à 1 072 \$ par once vendue pour la même période en 2020) s'explique par une augmentation du coût comptant total¹ (790 \$ comparativement à 678 \$ par once vendue pour la même période en 2020). De plus, les dépenses en immobilisations de maintien ont été réparties sur 7 348 onces vendues par rapport à 18 121 onces pour la même période en 2020, ce qui a eu pour effet de mathématiquement surévaluer le coût de maintien tout inclus.

Comparaison de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021 et de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 :

- La quantité de minerai extrait a été de 1 469 695 tonnes pour les premiers neufs mois de 2021 par rapport à 1 364 376 tonnes pour la même période en 2020, soit une augmentation de 8 %.
- La quantité de stérile extrait a été de 6 513 038 tonnes pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 4,4, comparativement à 3 924 692 tonnes pour la même période en 2020, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 2,9. L'augmentation de ce ratio est causée par l'ouverture de nouvelles fosses autour de la fosse principale jusqu'en août 2021.
- Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, l'usine de Nampala a réussi à traiter une quantité de minerai plus importante, soit 1 428 535 tonnes comparativement à 1 398 547 tonnes pour la même période en 2020. Il est toutefois à noter que le minerai traité au cours des trois premiers trimestres de 2021 était du minerai de surface et que celui-ci a été particulièrement plus difficile à traiter.

¹ Le coût de maintien tout inclus et le coût comptant total sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 31.

- Au cours des neuf premiers mois de 2021, la mine de Nampala a produit 33 083 onces d'or comparativement à 39 545 onces d'or pour la même période en 2020, soit une diminution de 16 %. La production d'or a été plus difficile en raison des teneurs plus faibles du minerai des couches supérieures des nouvelles fosses en développement que celles du minerai au fond de la fosse principale. La teneur moyenne du minerai traité a donc été de 0,79 g/t pendant la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2021 par rapport à 0,99 g/t pour la même période en 2020. Malgré une diminution de la teneur d'alimentation, une amélioration de la récupération a été réalisée, soit 91,3 % comparativement à 89,1 %.
- Les charges administratives se sont élevées à 7 740 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021 comparativement à 6 295 000 \$ pour la même période en 2020. Entre autres, la crise institutionnelle et sociale au Mali a amené la Société à procéder à un renforcement important de la sécurité du site minier et donc d'allouer un budget plus important à ce niveau.
- La diminution de l'amortissement des immobilisations reflète l'application prospective de l'ajout de nouvelles ressources et réserves, prolongeant ainsi la durée de vie de mine restante.
- L'augmentation du coût de maintien tout inclus¹ (1 625 \$ comparativement à 1 064 \$ par once vendue pour la même période en 2020) s'explique par une augmentation du coût comptant total¹ (824 \$ comparativement à 626 \$ par once vendue pour la même période en 2020), mais aussi par les coûts de production capitalisée à titre de frais de découverte plus élevés (17 682 000 \$ comparativement à 10 220 000 \$ pour la même période en 2020). L'exploitation de nouvelles fosses autour de la fosse principale nécessite d'extraire actuellement une plus grande quantité de stérile pour atteindre le minerai.

¹ Le coût de maintien tout inclus et le coût comptant total sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 31.

B. RESSOURCES ET RÉSERVES MINÉRALES : NAMPALA**Estimation des ressources minérales 2021¹**

Catégorie	Coupure Au (g/t)	Type d'altération	Tonnage (000 t)	Teneur Au (g/t)	Teneur en métal Au (000 oz)
Indiquées	0,25	Oxyde	22 836	0,64	473
	0,33	Transition	7 039	0,84	190
	0,71	Roche fraîche	2 407	1,41	109
	Sous-total		32 282	0,74	772
Présumées	0,25	Oxyde	191	0,45	3
	0,33	Transition	85	0,78	2
	0,71	Roche fraîche	280	1,24	11
	Sous-total		555	0,90	16
Total			32 838	0,75	788

Les personnes qualifiées pour établir l'estimation des ressources minérales telles qu'elles sont définies dans le rapport NI 43-101 sont M. Denis Boivin, B.Sc., Géo. (OGQ n° 816) et M. Richard Barbeau, ingénieur minier (OIQ n° 36572) ; la date effective de l'estimation est le 15 février 2021.

Estimation des réserves minérales probables 2020¹

Type d'altération de la surface	Réserves minérales probables			
	Coupure Au (g/t)	Tonnage (000 t)	Teneur Au (g/t)	Teneur en métal Au (000 oz)
Oxyde	0,28	15 291	0,69	339
Transition supérieure	0,31	1 857	0,87	52
Total		17 147	0,71	391

Les personnes indépendantes et qualifiées pour établir l'estimation des réserves minérales, telles qu'elles sont définies dans le rapport NI 43-101, sont M. Denis Boivin, B.Sc., Géo. (OGQ n° 816) et M. Mario Boissé, ingénieur minier (OIQ n° 130715) ; la date effective de l'estimation est le 31 juillet 2020.

Tous les paramètres économiques ont été publiés dans notre communiqué du 30 mars 2021 disponible sur notre site internet.

¹ Se reporter au dernier rapport de gestion annuel pour obtenir l'intégralité des notes accompagnant les tableaux.

C. EXPLORATION

✦ BIENS MINIERS

ROBEX est actuellement titulaire de quatre permis d'exploration, tous localisés au Mali, en Afrique de l'Ouest. Deux des permis sont situés au sud du pays (Mininko et Kamasso), tandis que les deux autres se situent à l'ouest du pays (Sanoula et Diangounté).

Le 30 mars dernier, la Société a annoncé la conclusion d'un protocole d'accord pour l'acquisition du permis d'exploration dit « Gladié », ancienne propriété explorée par la société Gold Fields. Cette acquisition est une opportunité puisque ce permis couvre le même type de minéralisation que Nampala, et est contigu au permis d'exploration de Mininko et de Kamasso. Les démarches sont toujours en cours pour le transfert.

La Société a l'intention d'investir dans les prochaines années pour développer ses permis d'exploration, qui démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères.

✦ PROGRAMME D'EXPLORATION

Tout comme notre nouveau plan minier, nous avons structuré notre département de géologie pour mieux définir nos besoins d'exploration.

Sanoula : À la suite des premiers résultats d'exploration reçus en milieu d'année, nous avons démarré une série d'analyses de télémétrie et une réinterprétation de la géophysique pour définir la suite du programme qui redémarrera au début de la prochaine année.

Diangounté : Nous sommes en train de définir un programme d'exploration pour la fin de l'année 2022.

Mininko, Gladié et Kamasso : À la suite du protocole d'accord conclu pour l'acquisition du permis de Gladié en mars dernier, nous avons consolidé l'ensemble des données historiques sur ces trois permis contigus. Nous avons désormais une base de données géologiques complète et documentée nous permettant de définir nos prochaines cibles de forage. Les travaux de forage devraient démarrer d'ici la fin de l'année. Tout comme Sanoula, nous avons démarré une étude de télémétrie approfondie pour mieux comprendre la géologie sur l'ensemble des propriétés autour de l'usine. L'objectif de l'exploration reste le même, c'est-à-dire déterminer l'augmentation des ressources que nous pourrions traiter dans l'usine de Nampala afin de prolonger la durée de vie de la mine et/ou augmenter la capacité de production.

D. LA MAISON DE COMMERCE

La Maison de commerce continue le contrat mis en place en 2018 en commercialisant l'or reçu de Nampala S.A., à l'extérieur du Mali en recherchant les meilleurs marchés, voire en développant de nouveaux marchés de niche. La Maison de commerce vend l'or physique sur le marché international et distribue tous les profits de revente à la Société au moyen de dividendes intersociétés.

6. RÉSULTATS TRIMESTRIELS

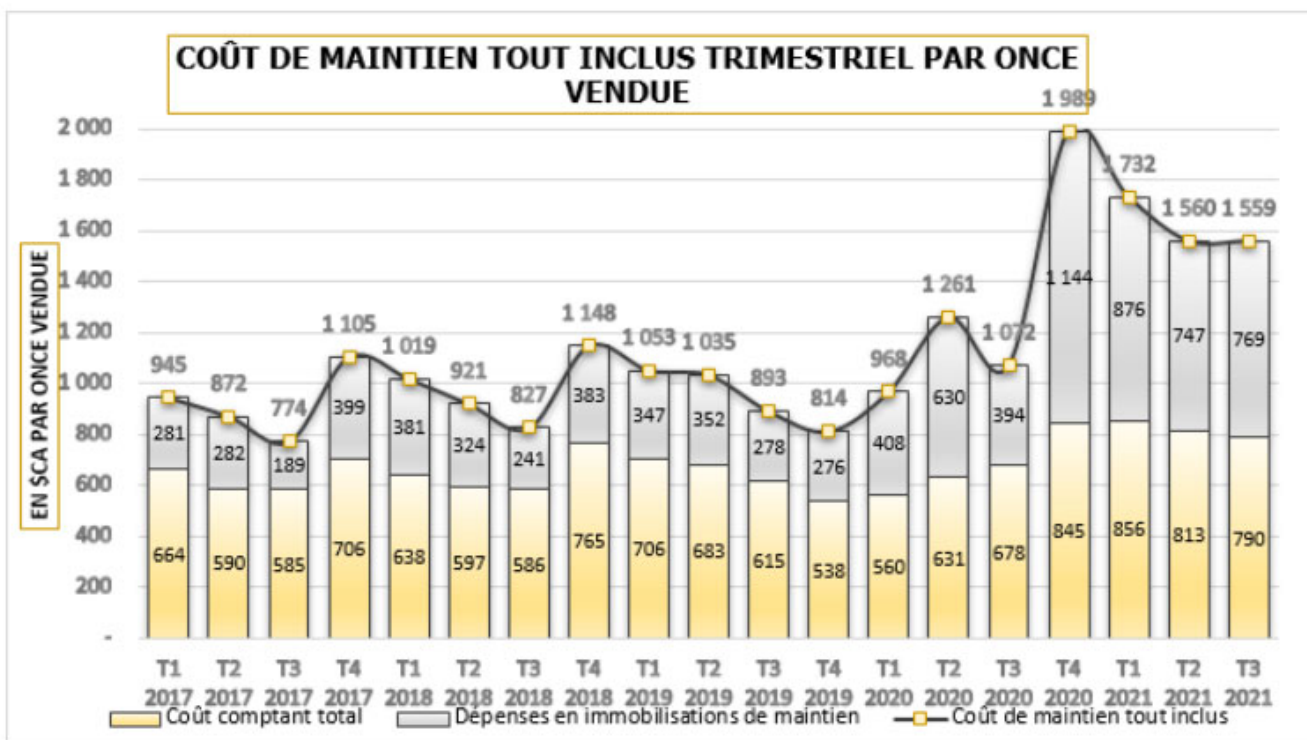
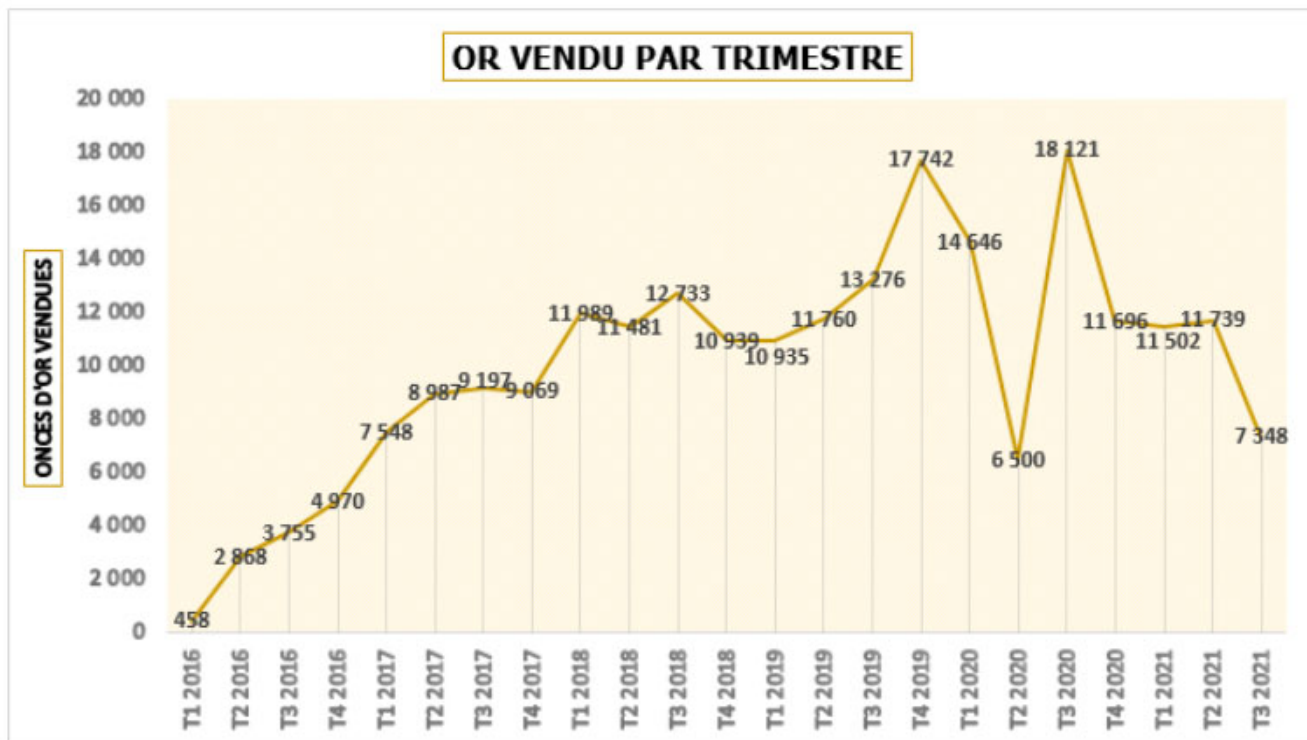
	2021			2020				2019
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
<i>(en milliers de dollars, sauf les résultats par action)</i>								
Résultats								
Revenus – Ventes d'or	16 672	26 051	26 241	28 388	45 864	15 714	30 864	34 403
Résultat net	3 950	9 465	9 823	11 558	23 897	(144)	9 715	10 860
Attribuables aux								
- Actionnaires	4 127	9 395	9 710	11 410	23 195	338	9 666	10 617
- Participations de donnant pas le contrôle	(177)	70	113	148	702	(482)	49	243
Résultat de base par action	0,007	0,016	0,016	0,019	0,039	0,001	0,017	0,018
Résultat dilué par action	0,007	0,016	0,016	0,019	0,039	0,001	0,016	0,018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ¹	5 207	12 388	11 526	10 825	28 058	7 458	18 749	20 768
NAMPALA								
Données d'exploitation								
Minerai extrait (tonnes)	484 359	507 986	477 350	488 413	406 005	456 091	502 280	494 934
Minerai traité (tonnes)	481 690	474 435	472 410	487 771	438 367	483 460	476 720	539 127
Teneur traitée (g/t)	0,79	0,82	0,76	0,78	0,86	1,00	1,10	1,12
Récupération	92,1 %	89,2 %	92,8 %	88,0 %	88,2 %	89,5 %	88,8 %	89,8 %
Onces d'or produites	11 317	11 124	10 642	10 803	10 706	13 921	14 918	17 361
Onces d'or vendues	7 348	11 739	11 502	11 696	18 121	6 500	14 646	17 742
Statistiques <i>(en dollars canadiens)</i>								
Prix de vente moyen réalisé (par once)	2 269	2 219	2 281	2 427	2 531	2 418	2 107	1 939
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ²	19	18	18	18	20	15	17	15
Coût comptant total (par once vendue) ²	790	813	856	845	678	631	560	538
Coût de maintien tout inclus (par once vendue) ²	1 559 ³	1 560	1 732	1 989	1 072	1 261 ⁴	968	814
Charges administratives (par once vendue)	449 ³	187	195	215	116	392 ⁴	113	98
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (par once vendue)	393 ³	272	229	275	192	1 040 ⁴	504	483

¹ Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation excluent la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

² Le coût comptant d'exploitation, le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 31.

³ Pour le troisième trimestre de 2021, le coût de maintien tout inclus par once vendue, les charges administratives par once vendue et l'amortissement des immobilisations par once vendue sont impactés notablement par les stocks de lingots d'or de 3 834 onces au 30 septembre 2021, vendues au quatrième trimestre de 2021.

⁴ Pour le deuxième trimestre de 2020, le coût de maintien tout inclus par once vendue, les charges administratives par once vendue et l'amortissement des immobilisations par once vendue sont impactés notablement par les stocks de lingots d'or de 7 831 onces au 30 juin 2020, vendues au troisième trimestre de 2020.



7. RISQUES ET INCERTITUDES

À titre de société minière, nous sommes exposés aux risques financiers et aux risques opérationnels liés à la nature même de nos activités. Ces risques pourraient avoir une incidence sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Par conséquent, un placement dans nos actions ordinaires devrait être considéré comme un placement spéculatif. Les acquéreurs ou détenteurs éventuels de nos actions ordinaires devraient porter une attention particulière à tous nos facteurs de risque.

A. RISQUES FINANCIERS

Fluctuation des prix de l'or

Les variations des prix de l'or sur le marché auront une incidence importante sur la rentabilité de nos activités. La production aurifère tirée de l'exploitation minière et la volonté de tierces parties, telles que des banques centrales, de vendre et de louer de l'or ont une incidence sur l'approvisionnement en or.

La demande d'or peut être influencée par la conjoncture économique, l'attrait de l'or comme véhicule de placement et la vigueur du dollar américain. Les autres facteurs comprennent les taux d'intérêt et de change, l'inflation et la stabilité politique. L'incidence globale de ces facteurs est impossible à prévoir avec exactitude.

En outre, le prix de l'or a, à quelques occasions, fait l'objet de variations à court terme très rapides en raison d'activités spéculatives. Les fluctuations des prix de l'or peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des prix du pétrole

Étant donné que nous utilisons du carburant à base de pétrole pour alimenter notre équipement minier et générer de l'électricité pour notre exploitation minière, une augmentation des prix du pétrole pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des taux de change

Nos activités au Mali sont assujetties aux fluctuations des devises et ces fluctuations peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. À l'heure actuelle, l'or est vendu en euro et la plupart de nos coûts sont calculés en FCFA. Le taux de change entre l'euro et le FCFA est fixé par la banque centrale européenne et il est demeuré inchangé depuis les dix dernières années au taux de 655,957 FCFA pour 1 euro. Cependant, certains de nos coûts sont engagés dans d'autres devises, telles que le dollar américain et le dollar canadien.

L'appréciation des autres devises par rapport à l'euro peut accroître les coûts d'exploration et de production exprimés en dollars canadiens, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des taux d'intérêt

Tous les instruments financiers de la Société ainsi que ses marges de crédit et sa dette à long terme portent intérêt à taux fixe et ne sont donc pas exposées au risque de taux d'intérêt.

Accès à des financements par emprunts

Les activités de la Société dépendent de sa capacité à continuer de disposer du financement nécessaire par voie d'emprunt. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

B. RISQUES OPÉRATIONNELS

Incertitude liée aux estimations des réserves et des ressources

Les données relatives aux réserves et aux ressources constituent des estimations fondées sur de l'information limitée acquise par forages et différentes méthodes d'échantillonnage. Rien ne garantit que les tonnages et les teneurs prévus seront obtenus ni que le taux de récupération sera atteint. Les teneurs de minerai réellement récupérées pourraient différer des teneurs estimées pour les réserves et les ressources. Ces données ont été déterminées en fonction du prix de l'or et des coûts d'exploitation présumés.

La production future pourrait différer de façon importante de ce qui est prévu dans les estimations de réserves, notamment pour les raisons suivantes :

- La minéralisation et les formations pourraient différer de celles qui sont prévues par forages, échantillonnages et études similaires ;
- L'augmentation des charges d'exploitation minière et de traitement pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les réserves ;
- La teneur des réserves pourrait varier considérablement de temps à autre, et il n'y a aucune garantie quant à la quantité d'or qui pourra en être récupérée ; et
- La baisse du cours de l'or pourrait rendre non rentable l'exploitation minière d'une partie ou de la totalité des réserves.

L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait entraîner une augmentation des coûts ou une diminution de nos réserves estimatives. Les facteurs à court terme, tels que la nécessité de nouveaux travaux de développement d'un gisement ou le traitement de teneurs nouvelles ou différentes, pourraient compromettre notre rentabilité. En cas de chute du cours de l'or, nous pourrions être tenus de réduire considérablement la valeur de notre placement dans des propriétés minières ou de retarder, voire d'interrompre, la production ou le développement de nouveaux projets.

Production et coûts estimatifs

Rien ne garantit que les calendriers de production projetés ou prévus soient respectés ni que les estimations des dépenses d'investissement et du coût comptant d'exploitation seront réalisées. L'incapacité d'atteindre les niveaux de production et les coûts estimatifs, ou toute augmentation importante des coûts pourrait avoir une incidence défavorable sur nos futurs flux de trésorerie, notre rentabilité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

De nombreux facteurs peuvent entraîner des retards ou des accroissements de coûts, notamment des problèmes de main-d'œuvre, des pannes de courant, des problèmes de transport ou d'approvisionnement et des pannes mécaniques. En outre, des facteurs d'exploitation à court terme, comme le besoin de développement ordonné de corps minéralisés ou le traitement de nouvelles ou de différentes teneurs aurifères, peuvent faire en sorte qu'une exploitation minière ne soit pas rentable au cours d'une période donnée.

Par ailleurs, nos activités peuvent faire l'objet d'interruptions prolongées imputables aux conditions météorologiques. Des dangers comme des formations inusitées ou imprévues, des éclatements de roches, des pressions, des éboulements, des inondations ou d'autres situations peuvent se présenter au cours des forages et de l'enlèvement de la matière.

Notre coût pour produire une once d'or dépend également d'un certain nombre de facteurs, notamment de la teneur des réserves, de la récupération et de la capacité de traitement, du coût des matières premières, des pressions inflationnistes en général et des taux de change. Notre rendement futur peut par conséquent différer considérablement du rendement estimatif. Étant donné que ces facteurs sont indépendants de notre volonté, rien ne garantit que notre coût soit semblable d'une année à l'autre.

Nature de l'exploration et de l'exploitation minière

Nos programmes de développement et d'exploration ont une incidence marquée sur notre rentabilité. L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent d'importants risques sur une longue période, que même la combinaison d'une évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer. Bien que la découverte d'une structure aurifère puisse donner lieu à des rendements importants, peu de propriétés minières qui font l'objet d'une exploration sont en définitive développées en tant que mines. Il peut être nécessaire d'engager des dépenses importantes pour établir et remplacer les réserves au moyen de forages ainsi que pour construire les installations d'exploitation minière et de traitement sur un site. Il est impossible de garantir que nos programmes d'exploration actuels ou projetés aboutiront à des exploitations minières commercialement rentables.

La viabilité économique d'un gisement d'or repose sur un certain nombre de facteurs, dont certains sont liés aux caractéristiques mêmes du gisement, comme la taille et la teneur, la proximité des infrastructures, les coûts de financement et la réglementation gouvernementale, y compris celle qui se rapporte aux taxes, aux redevances, à l'infrastructure, à l'utilisation des sols, à l'importation et à l'exportation d'or, au rapatriement des revenus et à la protection environnementale. L'incidence de ces facteurs ne peut pas être évaluée avec précision, mais la combinaison de ceux-ci peut faire en sorte que nous ne recevions pas un rendement du capital investi adéquat. Nos activités sont, et continueront d'être, exposées à tous les dangers et risques habituellement liés à l'exploration, au développement et à la production d'or et qui peuvent tous porter préjudice à la vie des personnes, aux biens et à l'environnement et entraîner une responsabilité légale éventuelle du fait de tout préjudice subi.

Risque lié aux entrepreneurs externes

En vertu de contrats de service miniers, les opérations de la fosse sont effectuées par des entrepreneurs externes. Il en résulte que nos opérations sont assujetties à des risques dont certains sont hors de notre contrôle, incluant notamment :

- L'incapacité de remplacer l'entrepreneur et son équipement d'exploitation dans l'éventualité où l'une ou l'autre des parties mette fin à l'entente ;
- Un contrôle réduit sur certains aspects des opérations qui sont sous la responsabilité de l'entrepreneur ;
- Le manquement par l'entrepreneur de ses obligations prévues au contrat de services miniers ;
- Une interruption des opérations dans l'éventualité où l'entrepreneur cesse ses activités pour cause d'insolvabilité ou autres circonstances ;
- Le défaut de l'entrepreneur de se conformer aux exigences légales et réglementaires applicables sous sa responsabilité ; et
- Les problèmes de l'entrepreneur à gérer sa main-d'œuvre, un conflit de travail ou autres enjeux relatifs à ses employés.

En outre, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. Bien que les entrepreneurs miniers impliqués dans ces projets soient bien établis et réputés, la survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Portefeuille de nos propriétés limité

Présentement, notre seule propriété minérale en activité est notre mine de Nampala, au Mali. Si nous n'acquérons pas et ne développons pas de nouvelles propriétés minérales, tout développement défavorable affectant notre propriété de Nampala pourrait avoir une incidence négative importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Épuisement de nos réserves minérales

Nous devons remplacer en permanence les réserves minérales épuisées par la production afin de maintenir des niveaux de production à long terme. Nous devons ainsi élargir les réserves minérales connues ou trouver ou acquérir de nouveaux gisements minéraux. Toutefois, il existe un risque que l'épuisement des réserves ne puisse pas être atténué par nos découvertes futures. L'exploration minière est de nature très spéculative et comporte de nombreux risques. De nombreux projets d'exploration aurifère, sinon la plupart, ne rapportent pas les résultats escomptés, et rien ne garantit que les programmes d'exploration actuels ou futurs soient couronnés de succès. De plus, des coûts importants sont engagés afin de constituer des réserves minérales, ouvrir de nouvelles fosses et construire des installations minières et de traitement.

Approvisionnement en eau

Les activités d'exploitation minière que nous exerçons à la mine de Nampala, à notre installation de traitement du minerai et à nos installations auxiliaires requièrent d'importantes quantités d'eau. La poursuite de notre production minière dépend de notre capacité à accéder à un approvisionnement adéquat en eau. L'insuffisance des ressources en eau, que ce soit par suite de l'adoption de nouveaux règlements ou d'autres facteurs, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des prix de l'énergie et autres marchandises

Le succès de nos activités d'exploitation minière est tributaire des prix courants et de la disponibilité des marchandises qui sont utilisées dans le cadre de nos activités, notamment le diesel, le carburant, l'acier, le béton et les produits chimiques (y compris le cyanure). Les prix de ces marchandises varient en fonction de différents facteurs indépendants de notre volonté. Une augmentation des coûts ou une diminution de la disponibilité des marchandises requise pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Licences et permis

Nous devons obtenir des licences et des permis auprès de diverses autorités gouvernementales. Nous sommes d'avis que nous possédons toutes les licences et tous les permis nécessaires en vertu des lois et des règlements applicables à l'égard de nos propriétés et que nous sommes actuellement en conformité, à tous les égards importants, avec les modalités de ces licences et permis.

Toutefois, ces licences et ces permis peuvent faire l'objet de changements dans diverses circonstances. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir ou conserver toutes les licences et tous les permis qui peuvent être requis pour poursuivre nos activités actuelles, explorer et développer les propriétés ou entreprendre la construction ou l'exploitation d'installations minières et de propriétés en cours d'exploration ou de développement. L'incapacité d'obtenir de nouvelles licences et de nouveaux permis ou de parvenir à conserver ceux que nous détenons déjà pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risque politique, risque terroriste et banditisme armé

Bien que le gouvernement du Mali ait par le passé appuyé le développement de ses ressources naturelles par des sociétés étrangères, rien ne garantit que le gouvernement n'adopte pas à l'avenir des politiques différentes ou de nouvelles interprétations relativement à la propriété étrangère des ressources minérales, aux taux de change, à la protection environnementale, aux relations de travail, aux conditions des codes miniers, au rapatriement des revenus ou au rendement du capital. Toute limite imposée à l'égard du transfert de trésorerie ou autres actifs entre ROBEX et ses filiales pourrait restreindre notre capacité à financer nos activités d'exploitation, et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

En outre, les régimes d'imposition visant les activités minières dans les territoires étrangers peuvent faire l'objet d'interprétations divergentes et de modifications constantes, et pourraient ne pas prévoir de mesures de stabilité fiscale. Notre interprétation de la loi fiscale, y compris des mesures de stabilité fiscale, et son application à nos transactions et à

nos activités pourraient ne pas correspondre à l'interprétation de cette même loi par les autorités fiscales. Par conséquent, les taxes pourraient augmenter et les transactions pourraient être contestées par les autorités fiscales et nos activités faire l'objet d'une vérification, ce qui pourrait se traduire par des impôts, des pénalités et des intérêts importants. On ne peut écarter la possibilité qu'un gouvernement adopte des politiques sensiblement différentes ou de nouvelles interprétations qui pourraient aller jusqu'à l'expropriation des éléments d'actif.

Nous pourrions aussi avoir de la difficulté à récupérer les montants de taxes et d'impôts remboursables de la part des autorités fiscales, y compris les montants de taxes sur la valeur ajoutée (« TVA »). Les délais prolongés de remboursement de la TVA pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

La possibilité de conflits civils et d'instabilité politique dans ce pays ou des pays voisins, et la possibilité que la sécurité de nos mines et de notre personnel soit menacée en raison d'agitation politique, de guerre civile ou d'attaques terroristes, font également partie des risques politiques. Toute activité de ce genre pourrait perturber nos activités, limiter notre capacité à embaucher et à retenir du personnel qualifié, et restreindre notre accès au capital.

Il est à noter que la situation au Mali se dégrade, de même qu'au Burkina Faso voisin et plus généralement dans l'arc subsaharien. La dégradation partagée avec le reste du Sahel est de plusieurs natures, notamment avec une déstabilisation du centre du pays qui se rapproche de Bamako et avec les infiltrations à l'est liés aux troubles au Burkina Faso, et les infiltrations au sud à la frontière entre le pays et la Côte d'Ivoire ; une instabilité sociale et des difficultés politiques de toutes natures. Le pays voit émerger des conflits ethniques qui n'existaient pas et la présence d'un banditisme armé notamment sur les routes en raison de la présence de nombreuses armes et milices et les incidents se multiplient dans la région de Sikasso. En raison notamment de la dépendance des forces et autorités locales, et malgré les efforts réalisés, rien ne garantit que la sécurité des sites et du personnel puisse être toujours assurée sans difficulté.

Questions liées à la conformité, à la fraude et à la sûreté

La Société doit s'assurer de gérer adéquatement les risques liés à la fraude vu la nature de ses activités et à son environnement d'extrême pauvreté et d'instabilités. Une lutte est menée quotidiennement concernant certains de ces aspects en outre avec l'aide d'un spécialiste en sécurité minière ayant de l'expérience en Afrique.

De plus, la Société a engagé une politique de consolidation de la conformité notamment en mettant en place une politique dénommée PAF (Procédure Anti-Fraude) inspirée du référentiel COSO 2013.

Une gendarmerie est installée à l'entrée de la mine. Plusieurs dizaines de caméras numériques surveillent le site. Plusieurs dizaines de gardes patrouillent. La Garde nationale et la mine de Nampala ont par ailleurs passé un accord qui a permis d'installer un groupe de la Garde nationale sur le site en sus de la gendarmerie. Depuis plusieurs mois, il a été nécessaire de rajouter un groupe de gendarmes armés.

Depuis quelques mois, une ou plusieurs bandes armées agissent à une distance qui ne cesse de se rapprocher de la zone où se situe la mine de Nampala. De nombreuses actions sont menées.

Alors, la Société doit s'adapter en permanence et rien ne garantit la parfaite efficacité des actions menées.

Questions liées aux titres de propriété

Les titres liés aux projets minéraux et aux droits d'exploration et d'exploitation impliquent certains risques inhérents en raison de problèmes potentiels découlant des caractéristiques historiques ambiguës des projets miniers. Bien que nous n'ayons aucune raison de croire que l'existence et l'étendue d'une propriété minière dans laquelle nous avons une participation pourraient être remises en question, les titres de propriété des propriétés minières peuvent faire l'objet de réclamations éventuelles de la part de tierces parties et rien ne garantit qu'il n'existe aucune entente non enregistrée, aucune réclamation, ni aucun vice de titre qui pourrait faire en sorte que nos titres soient remis en question.

Par ailleurs, le défaut de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables, dont le défaut d'acquitter les taxes et les impôts et de réaliser et déposer des travaux d'évaluation dans les délais prescrits, peut invalider le titre sur des parties ou la totalité des propriétés à l'égard desquelles nous détenons des licences et des permis.

Risque lié aux fournisseurs

Nous dépendons de divers services, équipements, fournitures et pièces pour mener nos opérations. Une pénurie de biens, de pièces ou de services dont nous avons besoin pourrait entraîner une hausse des coûts ou un retard dans les livraisons, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre calendrier de production ainsi que sur notre situation financière et notre résultat d'exploitation.

De plus, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. La survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Concurrence

Le secteur de l'exploration et de l'exploitation minière est concurrentiel à tous les niveaux. Nous livrons concurrence à bon nombre d'entreprises et de personnes, y compris des concurrents mieux pourvus en ressources financières, techniques et autres, pour la recherche et l'acquisition de propriétés minières intéressantes, d'équipement et, de plus en plus, pour la recherche de ressources humaines. Rien ne garantit que nous puissions continuer à concurrencer avantageusement les autres sociétés minières.

Personnel qualifié et personnel clé

Pour que nos activités soient couronnées de succès, nous devons trouver et retenir des employés qualifiés qui possèdent une connaissance approfondie et une expertise du secteur minier. ROBEX et d'autres sociétés minières se livrent une concurrence pour attirer du personnel qualifié et du personnel clé, et si nous nous trouvions dans l'incapacité d'attirer ou de retenir du personnel qualifié, ou d'établir des stratégies adéquates de planification de la relève, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Relations de travail

Nous dépendons de notre main-d'œuvre pour extraire et traiter le minerai. Nos relations avec nos employés pourraient être touchées par des changements aux relations de travail provenant, notamment, de groupes d'employés, de syndicats et des autorités gouvernementales. De plus, certains de nos employés sont représentés par des syndicats aux termes de conventions collectives. Nous pourrions nous trouver dans la nécessité de renégocier de façon satisfaisante nos conventions collectives à leur échéance. En outre, les conventions collectives en vigueur pourraient ne pas suffire à empêcher les grèves et arrêts de travail à nos installations à l'avenir. Des interruptions de travail pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risques et coûts environnementaux

Toutes les étapes de nos activités sont assujetties à la réglementation environnementale. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus rigoureuse, des amendes et des pénalités accrues pour non-conformité, des études environnementales plus rigoureuses des projets proposés et un niveau accru de responsabilité pour les sociétés ainsi que pour leurs dirigeants, administrateurs et employés. Des risques environnementaux, qui nous sont inconnus à l'heure actuelle et qui ont été causés par d'anciens ou d'actuels propriétaires des propriétés ou par d'anciens ou d'actuels travaux d'exploitation sur les propriétés, peuvent exister sur nos propriétés. Le défaut de se conformer aux lois et aux règlements environnementaux applicables pourrait donner lieu à des mesures exécutoires, incluant notamment des mesures correctives qui nécessitent des dépenses d'investissement ou des mesures de redressement. Rien ne garantit que de futurs changements dans les lois et règlements environnementaux et les permis régissant les activités d'exploitation et générales

des sociétés minières, le cas échéant, n'auront pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Nous employons, dans notre processus de production minière, du cyanure de sodium, qui est une substance toxique. Advenant une fuite ou un déversement de cyanure de sodium de son système de confinement, nous pourrions être tenus responsables des travaux de décontamination, lesquels pourraient ne pas être assurés. Bien que toutes les précautions nécessaires aient été prises pour éviter le déversement de matières polluantes dans la nappe phréatique et les milieux naturels, nous pourrions être tenus responsables de risques à l'égard desquels nous ne possédons également aucune assurance.

De plus, les sociétés du secteur des ressources naturelles sont tenues d'exercer leurs activités et d'effectuer la remise en état des sols qu'elles exploitent conformément à la réglementation environnementale en vigueur. Nos estimations du total des coûts définitifs liés à la fermeture des mines et à la remise en état des sols pourraient différer sensiblement des coûts réels. Tout coût de remise en état excédentaire ou imprévu pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Assurances insuffisantes

Bien que nous puissions obtenir des assurances à l'égard de certains risques pour des montants que nous considérons importants, l'assurance disponible pourrait ne pas couvrir la totalité des risques auxquels peut faire face une société minière. Nous pourrions également nous trouver dans l'incapacité de conserver les assurances nécessaires pour couvrir les risques assurables moyennant des primes économiquement acceptables. La couverture d'assurance pourrait en outre ne pas être disponible dans l'avenir ou pourrait ne pas être suffisante pour couvrir toute perte résultante. De plus, l'assurance pour certains risques, comme les risques liés aux sites d'usage, à la pollution environnementale, à l'élimination des déchets et à d'autres dangers découlant de l'exploration et de la production, n'est généralement pas offerte aux sociétés aurifères selon des modalités acceptables. Les coûts éventuels pouvant être associés aux dommages non assurés ou en excès de la garantie ou pour assurer la conformité aux lois et aux règlements applicables pourraient entraîner des retards importants et nécessiter des sorties de fonds substantielles, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Nationalisme en matière de ressources

À un moment où les gouvernements africains sont aux prises avec une conjoncture économique déficitaire et déprimée, le secteur aurifère est ciblé comme une source d'accroissement des recettes publiques. Les États revoient sans cesse les modalités d'exploitation des ressources nationales qui régissent les sociétés minières. Si cette évolution du nationalisme en matière de ressources se traduisait par l'entrée en vigueur de nouvelles lois, elle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. De nombreux projets et nouveaux textes créent des inquiétudes.

Relations avec les communautés environnantes

Les activités exercées par les sociétés du secteur des ressources naturelles font l'objet d'un regard de plus en plus critique de la part du public. Nous subissons des pressions qui nous obligent à démontrer que nos activités commerciales génèrent non seulement un rendement satisfaisant pour nos actionnaires, mais profitent également à d'autres parties intéressées comme les gouvernements locaux et les communautés situées près de notre mine, au Mali.

Ces pressions pourraient entraîner d'éventuelles conséquences telles que des atteintes à notre réputation, des poursuites en justice, des obligations croissantes en matière d'investissement social et des pressions en vue de la hausse des taxes et des redevances perçues par les gouvernements locaux et les communautés environnantes. Ces pressions pourraient également compromettre notre capacité à obtenir les permis et les autorisations nécessaires à la poursuite de nos activités.

De plus, nos propriétés au Mali pourraient être assujetties à des droits ou à des revendications de droits de la part de différents intervenants communautaires. En outre, des orpailleurs pourraient utiliser certaines de nos propriétés ou la totalité de celles-ci, interférant avec nos activités d'exploration et de développement sur ces propriétés.

Dépendance à l'égard des systèmes de technologie de l'information

Nos activités dépendent des systèmes de technologie de l'information. Ces systèmes peuvent subir des perturbations, des dommages ou des pannes sous l'effet de divers facteurs. Toute défaillance touchant nos systèmes de technologie de l'information pourrait se traduire par des arrêts de production, des retards opérationnels, la compromission de l'information confidentielle ou encore la destruction ou la corruption de données. En conséquence, tout dysfonctionnement de nos systèmes de technologie de l'information pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Il pourrait aussi nuire considérablement à l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Une action est menée depuis plusieurs années pour réduire le risque de pertes de données, mais rien ne garantit que cette action soit totalement efficace.

Menaces cybernétiques

Nos activités dépendent, en partie, de notre capacité, et de celle de nos fournisseurs, à protéger nos réseaux, nos systèmes technologiques et nos logiciels contre les dommages découlant de différentes menaces comme les virus, les atteintes à la sécurité et les attaques cybernétiques. Ces menaces peuvent inclure des tentatives d'accéder, sans autorisation, à nos données ou nos systèmes de réseaux automatisés, et la manipulation ou l'utilisation inappropriée de systèmes de technologie de l'information. Une défaillance de toute composante de nos systèmes de technologie de l'information pourrait, selon la nature de cette défaillance, avoir une incidence défavorable importante sur notre réputation, notre situation financière et notre résultat d'exploitation. Bien que nous n'ayons jamais connu de pertes significatives découlant d'attaques cybernétiques ou d'autres atteintes à la sécurité de nos données, rien ne garantit que nous ne subissions jamais de telles pertes dans l'avenir. Notre risque et notre exposition à ces enjeux ne peuvent être entièrement évités compte tenu, entre autres choses, de la nature évolutive de ces menaces. À mesure que les menaces cybernétiques continueront d'évoluer, nous pourrions être tenus de consacrer des ressources additionnelles pour continuer à modifier ou à améliorer nos mesures de protection ou à investiguer et à remédier à toute vulnérabilité de nos systèmes.

Litiges

Toutes les industries, y compris l'industrie minière, peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, qu'elles soient fondées ou non. Nous avons déjà été engagés dans diverses poursuites judiciaires, nous le sommes actuellement et nous pourrions l'être à l'avenir. Bien que nous croyions improbable que ces poursuites aient ultimement une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation, des coûts liés à la défense seront engagés, même à l'égard des actions instituées sans fondement. En raison de l'incertitude inhérente au processus de règlement des litiges, rien ne garantit que la résolution de toute procédure judiciaire particulière ou de plusieurs procédures judiciaires combinées n'ait pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

En octobre 2020, la Société a été informée du dépôt par un très petit groupe d'actionnaires minoritaires d'une demande d'ordonnance de redressement auprès de la Cour supérieure du Québec reposant sur des allégations sans fondement touchant, notamment, la rémunération des dirigeants et des financements passés. Sont mis en causes la Société, ses administrateurs, ses dirigeants et la famille Cohen. ROBEX a décidé de contester vigoureusement la demande et de rétablir les faits aux termes de la procédure applicable. La Société tient à rappeler qu'elle suit la réglementation en matière de valeurs mobilières de façon respectueuse des minoritaires. Entre autres, tout élément important qui devait être porté à l'attention des actionnaires a été divulgué en temps opportun et de façon complète sans aucune objection, à l'époque de la part des actionnaires. La Société considère ce recours frivole et non fondé et entend démontrer non seulement à la cour l'aspect abusif de cette procédure, mais se réserve le droit d'entreprendre des mesures de recouvrement des dépenses légales encourues.

Lois anticorruptions

Nous exerçons nos activités dans des territoires où le secteur public et le secteur privé ont déjà été entachés, dans une certaine mesure, par la corruption. Nous sommes tenus de respecter les dispositions de la Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers. On assiste depuis peu à une hausse de la fréquence et de la sévérité des sanctions appliquées en vertu de la loi. Bien que nous ayons adopté une politique qui exige le respect des lois anticorruption, rien ne garantit que nos politiques et procédures de contrôle interne nous prémuniront en tout temps contre la négligence, la fraude, la malhonnêteté ou tout autre agissement répréhensible. Toute infraction réelle ou présumée des lois anticorruptions est passible d'amendes et de sanctions civiles et pénales et elle peut nuire à notre réputation ou entraîner d'autres conséquences susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Pandémie du coronavirus (COVID-19)

La crise sanitaire qui frappe le monde entier est sans précédent et donc ses effets sont largement imprévisibles. Cette pandémie ne saurait épargner un pays. En Afrique de l'Ouest, plus qu'ailleurs, les infrastructures médicales locales sont très fragiles. Les pays faisant face à une crise jamais rencontrée, les pouvoirs publics sont susceptibles de prendre des décisions inattendues ou soudaines et incontournables.

Outre les problèmes de santé que cela fait peser sur les travailleurs des entreprises et de leurs sous-traitants, de nombreux problèmes locaux ou mondiaux peuvent apparaître dont, notamment, de rupture d'approvisionnements, des transports, des exportations, fermeture des frontières, etc. Il est également possible que des entreprises soient touchées, ou que soient touchées les communautés avoisinantes provoquant notamment des arrêts de production et instabilités sociales.

La Société a mis en place une surveillance régulière de la situation afin d'ajuster les actions à mener. Entre autres, une politique de tests a été mise en place par la mine avec des experts maliens des maladies infectieuses.

À l'heure actuelle, nous sommes heureux de constater que le Mali est très épargné par la crise sanitaire et la mine de Nampala n'a eu qu'un seul cas (sans contagion), et il semble que ce soit la même chose pour les villages avoisinants. Toutefois, la multiplication des variants incite à la vigilance.

Crise institutionnelle et sociale au Mali

Un pouvoir militaire s'est installé au Mali en remplacement des institutions civiles le 18 août 2020 après que de graves troubles aient eu lieu. La mise en place d'un pouvoir militaire a entraîné dans un premier temps des sanctions internationales. Les 24 et 25 mai 2021, le gouvernement a de nouveau été écarté et un militaire a été installé à la Présidence. Les événements se sont passés initialement quasiment sans violence, mais les acteurs civils de la vie politique manifestent une certaine impatience et des grèves apparaissent dans le pays. Par ailleurs, la France a pris des mesures pour restreindre sa participation militaire au Mali et il y a un conflit avec la France relatif à la potentielle venue d'une société militaire privée Russe. D'une manière générale, la situation en Afrique subsaharienne continue à se dégrader sous la pression des groupes terroristes. La situation étant tendue, la Société est donc très vigilante. Ces tensions semblent avoir réduit les aides dont bénéficiait le Mali, elles perturbent les activités économiques et l'État est donc plus que jamais à la recherche d'argent. La CEDEAO a pris des sanctions qui ne semblent viser que les dirigeants du pays. La situation du pays se ressent sur le site par une lente dégradation du respect des autorités par la population.

Risques fiscaux

La Société exerce ses activités dans un certain nombre de juridictions et est soumise aux lois fiscales de ces juridictions. Ces lois fiscales sont complexes, sujettes à diverses interprétations et applications par les autorités fiscales concernées et sujettes à des changements et révisions dans le cours normal des choses. ROBEX peut être contesté par les autorités fiscales des pays dans lesquels la Société opère, avec des résultats qui peuvent affecter négativement ses bénéficiaires. En outre, des changements dans la législation fiscale ou des révisions et des évaluations pourraient entraîner une augmentation des impôts à payer par ROBEX, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur la rentabilité et les flux de trésorerie. Bien que la Société

ait conclu des accords de stabilité fiscale avec le gouvernement malien, il n'y a aucune certitude que ces accords seront maintenus ou ne seront pas retirés à l'avenir. Les interprétations de l'accord de stabilité et des lois fiscales par la Société peuvent ne pas être les mêmes que celles des autorités réglementaires. Par conséquent, les contestations des interprétations de l'entente de stabilité et des lois fiscales par les autorités de réglementation, en plus des modifications apportées aux lois fiscales, pourraient entraîner des impôts, des pénalités et des intérêts supplémentaires importants. La Société est soumise à des contrôles fiscaux de routine par diverses autorités fiscales. Les contrôles fiscaux peuvent entraîner des impôts supplémentaires, des intérêts et des pénalités, ce qui aurait un impact négatif sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société. Des changements dans les règles et réglementations fiscales ou dans l'interprétation des règles et réglementations fiscales par les tribunaux ou les autorités fiscales peuvent également avoir un impact négatif important sur les activités de la Société.

8. CAPITAL-ACTIONS

Au 26 novembre 2021, notre capital social se composait de 599 878 403 actions ordinaires émises et en circulation.

Aussi, 6 281 163 options d'achat d'actions étaient attribuées à des prix d'exercice de 0,09 \$, 0,115 \$ et 0,13 \$, venant respectivement à échéance le 16 juillet 2022, le 23 septembre 2023 et le 28 novembre 2024. Chaque option permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société.

Sommaire de l'actionariat

	Situation actuelle		Options d'achat d'actions ⁽¹⁾ Effets de l'exercice		
	Actions en circulation	%	Actions émises	Total des actions en circulation	% après exercice
Groupe Cohen*	394 293 027	65,73 %	---	394 293 027	65,05 %
Autres actionnaires	205 585 376	34,27 %	6 281 163	211 866 539	34,95 %
Total	599 878 403	100 %	6 281 163	606 159 566	100 %

* Le groupe Cohen est composé de Georges Cohen, Julien Cohen, Benjamin Cohen, Johan Contat Cohen, Émilie Cohen et Laetitia Cohen.

⁽¹⁾ L'exercice de ces options augmenterait la trésorerie de la Société d'un montant de 769 051 \$.

9. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

A. COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Nous maintenons en place des systèmes d'information, des contrôles et des procédures appropriées afin de nous assurer que l'information utilisée à l'interne et publiée à l'externe soit complète, exacte, fiable et à jour. Les contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») sont conçus de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans les rapports annuels, les rapports intermédiaires et les autres documents déposés en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par cette législation et comprend des contrôles et des procédures conçus pour assurer que l'information importante qui doit être divulguée est compilée et communiquée à la direction, y compris les dirigeants signataires, de façon à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

Notre président, notre chef de la direction et notre chef de la direction financière ont évalué ou fait en sorte que soit évaluée, sous leur supervision directe, l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos CPCI tels que définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* au 31 décembre 2020 et sont arrivés à la conclusion que ces CPCI étaient conçus et fonctionnaient de façon efficace.

Il n'y a eu aucun changement à nos CPCI au cours de la période entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2021, qui a eu, ou dont on pourrait raisonnablement penser qui aurait, des répercussions importantes sur nos CPCI.

B. CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la mise en place et du maintien de contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière présentée et la préparation des états financiers à des fins de publication conformément aux IFRS.

La direction a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos CIIF tels que définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*. L'évaluation a été effectuée par le président, le chef de la direction et le chef de la direction financière, avec la collaboration d'autres dirigeants et membres du personnel dans la mesure jugée nécessaire.

Basés sur cette évaluation, le président, le chef de la direction et le chef de la direction financière sont arrivés à la conclusion qu'au 31 décembre 2020, les CIIF étaient conçus de façon appropriée, étaient efficaces et offraient une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière présentée et la préparation des états financiers à des fins de publication conformément aux IFRS.

Il n'y a eu aucun changement important à nos CIIF au cours de la période entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2021, qui a eu, ou dont on pourrait raisonnablement penser qui aurait, des répercussions importantes sur nos CIIF.

C. LIMITES DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Malgré son évaluation, notre direction, incluant le président, le chef de la direction et le chef de la direction financière, est d'avis que tous les contrôles et procédures, aussi bien conçus et fonctionnels soient-ils, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et non une assurance absolue d'atteindre les objectifs de contrôle désirés. Par conséquent, compte tenu des limites inhérentes aux systèmes de contrôle, des inexactitudes attribuables à des erreurs ou des cas de fraude pourraient se produire et ne pas être détectées.

10. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Certains des indicateurs que nous utilisons pour analyser et évaluer nos résultats représentent des mesures non conformes aux IFRS. Nous présentons ces mesures puisqu'elles peuvent fournir des informations utiles permettant aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société et sa capacité de générer des flux de trésorerie de ses activités. Puisque les mesures non conformes aux IFRS présentées dans les sections ci-dessous n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables que présentent d'autres sociétés. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ni être interprétées comme pouvant remplacer des mesures de rendement conformes aux IFRS. Les définitions des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas été définies ailleurs dans le présent document, ainsi qu'un rapprochement de ces mesures et de celles établies conformément aux IFRS, sont fournies ci-dessous.

Coût comptant d'exploitation et coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement entre le coût comptant d'exploitation calculé conformément aux normes de l'Institut de l'or¹ et les charges d'exploitation pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2021 et 2020 :

	Troisièmes trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Par tonne traitée				
Tonnes de minerai traitées	481 690	438 367	1 428 535	1 398 547
(en dollars)				
Charges d'exploitation minière (relatives aux onces vendues)	5 804 281	12 278 716	25 193 072	24 582 885
Redevances minières	(411 461)	(1 084 883)	(1 719 941)	(2 225 592)
Incidence des ajustements des stocks (lingots de dorés, or en voie de production et stocks de minerai)	3 646 810	(2 493 164)	2 561 739	1 773 436
Charges d'exploitation (relatives aux tonnes traitées)	9 039 630	8 700 669	26 034 870	24 130 729
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	19	20	18	17

	Troisièmes trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Par tonne traitée				
Tonnes de minerai traitées	481 690	438 367	1 428 535	1 398 547
(en dollars)				
Frais de découverte	4 254 408	4 672 772	17 682 049	10 220 412
Frais de découverte (par tonne traitée)	9	11	12	7
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	19	20	18	17
Coût comptant d'exploitation, incluant les frais de découverte (par tonne traitée)	28	31	30	24

¹ L'Institut de l'or, qui a cessé ses activités en 2002, était un organisme non réglementé et représentait un groupe mondial de producteurs d'or. La norme de coût de production développée par l'Institut de l'or demeure la norme généralement admise en matière d'enregistrement des coûts décaissés par les entreprises d'extraction aurifère.

Coût comptant total

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du coût comptant total pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2021 et 2020 :

	Troisièmes trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Par once vendue				
Onces d'or vendues	7 348	18 121	30 589	39 267
(en dollars)				
Charges d'exploitation minière	5 804 281	12 278 716	25 193 072	24 582 885
Coût comptant total (par once vendue)	790	678	824	626

Coût de maintien tout inclus et coût de maintien tout inclus ajusté

Le coût de maintien tout inclus représente le coût comptant total auquel s'ajoutent les dépenses en immobilisations de maintien et les frais de découverte par once vendue. La Société a classé ses dépenses en immobilisations de maintien qui sont considérées comme nécessaires pour maintenir les opérations existantes et les frais de découverte capitalisés. Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement du coût de maintien tout inclus et du coût de maintien tout inclus ajusté pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2021 et 2020 :

	Troisièmes trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Onces d'or vendues	7 348	18 121	30 589	39 267
(en dollars)				
Dépenses en immobilisations de maintien	5 650 801	7 144 513	24 499 651	17 215 480
Dépenses en immobilisations de maintien (par once vendue)	769	394	801	438
Coût comptant total (par once vendue)	790	678	824	626
Coût de maintien tout inclus (par once vendue)	1 559	1 072	1 625	1 064

	Troisièmes trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Onces d'or vendues	7 348	18 121	30 589	39 267
(en dollars)				
Dépenses en immobilisations de maintien	5 650 801	7 144 513	24 499 651	17 215 480
Frais de découverte	(4 254 408)	(4 672 772)	(17 682 049)	(10 220 412)
Dépenses d'exploration	(218 702)	(1 736 667)	(2 214 218)	(3 227 948)
Dépenses en immobilisations de maintien ajustées	1 177 691	735 074	4 603 384	3 767 120
Dépenses en immobilisations de maintien ajustées (par once vendue)	160	41	150	96
Coût comptant total (par once vendue)	790	678	824	626
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once vendue)	950	719	974	722

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action

La Société utilise les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, et calcule cette mesure en excluant les variations d'une période à l'autre des éléments hors trésorerie du fonds de roulement comme les débiteurs, les stocks, les charges payées d'avance, les dépôts versés et les crédateurs.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement par action pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2021 et 2020 :

	Troisièmes trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (en dollars)	5 206 752	28 058 099	29 120 494	54 265 351
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	599 878 403	593 515 518	599 689 894	585 565 938
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action (en dollars)	0,009	0,047	0,049	0,093

Mesures comptables ajustées

Le résultat net a été ajusté pour certains éléments considérés temporaires, qui ne reflètent pas les activités d'exploitation minière centrales à la Société. Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement des mesures comptables ajustées pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2021 et 2020 :

	Troisièmes trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
(en dollars)				
Résultat net attribuable aux actionnaires selon les IFRS	4 127 188	23 195 182	23 232 060	33 199 335
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	---	---	---	573 791
Gains de change	(134 813)	(103 840)	(354 910)	(44 815)
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires	3 992 375	23 091 342	22 877 150	33 728 311
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	599 878 403	593 515 518	599 689 894	585 565 938
Résultat de base ajusté par action (en dollars)	0,007	0,039	0,038	0,058

11. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE

Le présent rapport de gestion est daté du 26 novembre 2021. Nous présentons régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, d'états financiers et des circulaires de sollicitation annuelle sur le site Internet de SEDAR (sedar.com). Vous trouverez également ces documents et d'autres informations concernant la Société sur notre site Internet à l'adresse robexgold.com.

12. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que des hypothèses et, en conséquence, les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon significative par rapport à ceux anticipés en vertu de ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont avisés qu'ils ne devraient donc pas s'y fier indûment. Ces énoncés prospectifs comprennent des énoncés relatifs à nos attentes quant au prix de l'or, aux objectifs de production, aux échéanciers, aux charges d'exploitation minière, aux dépenses d'investissement et aux estimations des réserves et ressources minérales. Les énoncés prospectifs comprennent des mots et expressions comme « recherche », « croissance », « occasions », « anticipée », « perspectives », « stratégie », « sera mis à contribution », « évaluées », « est prévue », « afin de », « devrait », « cible », « objectif », « avons l'intention », et d'autres expressions semblables. Les facteurs pouvant entraîner une variation importante des résultats et événements futurs par rapport aux attentes exprimées ou découlant implicitement des énoncés prospectifs comprennent notamment la capacité d'atteindre notre objectif de produire au moins 45 000 onces d'or à la mine de Nampala en 2021 à un coût comptant total (par once vendue) inférieur à 810 \$ et un coût de maintien tout inclus (par once vendue) inférieur à 1 310 \$, la capacité de maintenir un niveau de charges administratives semblables à celui de l'année 2020, la capacité à réaliser notre priorité stratégique, les fluctuations du prix de l'or, des devises et des coûts d'exploitation, les risques liés à l'industrie minière, l'incertitude liée aux estimations de réserves et de ressources minérales, les délais, la stabilité politique et sociale en Afrique (incluant notre capacité à conserver ou renouveler nos licences et permis), et les autres risques décrits dans les documents de ROBEX déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières. ROBEX décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, à moins que la loi ne l'exige.

INFORMATIONS CORPORATIVES**INSCRIPTION BOURSIÈRES**

Bourse de croissance TSX TSXV : RBX

SIÈGE SOCIAL

437 Grande-Allée Est, bureau 100
Québec (Québec)
Canada G1R 2J5
Tél. : (581) 741-7421
Fax : (581) 742-7241
info@robexgold.com

BUREAU AU MALI

Rue 50, porte 901 Badalabougou
B.P. 1939
Bamako, Mali, Afrique
011 223 20 23 24 80
011 223 76 41 20 21
a.kader@robexgold.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil
Vice-président du conseil
Autres membres

Georges Cohen
Richard R. Faucher
Benjamin Cohen, Christian Marti, Claude Goulet, Julien Cohen, Michel Doyon

COMITÉ D'AUDIT

Président du comité
Autres membres

Claude Goulet
Julien Cohen, Michel Doyon

DIRECTION

Président
Chef de la direction
Chef de la direction financière
et des opérations

Georges Cohen
Benjamin Cohen
Augustin Rousselet

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l. Québec (Québec)

CONSEILLER JURIDIQUE

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. Québec (Québec)

PERSONNES QUALIFIÉES (RÈGLEMENT 43-101)

Denis Boivin, B.Sc., P.Géo.
Mario Boissé, ing. minier
Richard Barbeau, ing. minier

AGENT DE TRANSFERT

Société de fiducie Computershare du Canada, Montréal (Québec)
599 878 403 actions émises et en circulation au 26 novembre 2021

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Aurélien Bonneviot
a.bonneviot@robexgold.com
info@robexgold.com